



Qu'est-ce qui fait un bon formateur, une bonne formatrice?

Interview d'enseignants en école professionnelle

Nouveauté dans l'ordonnance sur la formation

Les 30 ans de Codoc - le cartoon page 12

ÉDITORIAL



Voilà pourquoi il vaut la peine de devenir formateur/formatrice

Le contact quotidien avec les jeunes en formation oblige à rester à la page dans sa spécialité, cela permet de conserver sa mobilité intellectuelle et ainsi de renforcer son estime de soi et ses compétences sociales. Les tâches de formation sont synonymes de variété et d'enrichissement, dès lors que l'on applique certains principes. Il s'agit notamment de :

- Aimer enseigner et travailler avec des personnes en formation
- Rester au courant des nouveautés dans sa spécialité
- Considérer les jeunes en tant qu'adultes
- Apporter les critiques de façon constructive et patiente
- Rester toujours conscient de son rôle d'exemple

Pour moi, la forêt reste la plus belle place de travail que l'on puisse imaginer. Mais ce n'est pas toujours facile d'en persuader la relève professionnelle. La forêt est exigeante, mais elle développe aussi la créativité. Elle offre la possibilité de comprendre des phénomènes naturels, par exemple en posant cette question : «Pourquoi peut-on se promener au frais en forêt alors qu'il fait très chaud en terrain découvert?» Réponse : *Les arbres évaporent de l'eau, ce qui leur permet de se rafraîchir et ainsi de se protéger. Cela donne sa fraîcheur au microclimat forestier. C'est le même phénomène que nous expérimentons lorsque nous transpirons.*

Nous pouvons ainsi sensibiliser nos jeunes apprentis à la nature et renforcer leur plaisir de découvrir ce milieu de vie exceptionnel.

Un mot de reconnaissance au bon moment est motivant. Et le formateur ne doit pas hésiter à admettre qu'il ne sait pas tout. Cela renforce sa crédibilité, le rend humain et facilite la proximité. Et que faire lorsqu'un apprenti reste peut atteignable?

Serait-ce peut-être dû à son environnement privé? Le formateur est ici bien inspiré s'il signale qu'il est disponible après le travail pour discuter.

Karl Schwarz, garde forestier et responsable de cours.

SOMMAIRE

2

ÉDITORIAL

Voilà pourquoi il vaut la peine de devenir formateur/formatrice

3

SÉLECTION

4/5/6

FORMATION EN ENTREPRISE

Deux maîtres d'apprentissage, mais une même vision de leur rôle de formateur

6

INTERVIEW

À quoi ressemble un bon formateur ou une bonne formatrice?

7

INTERVIEW

Yvan Flückiger et Stève Tschanz

8

INTERVIEW

Erwin Schmid : Les nouveautés apportées par l'ordonnance sur la formation

9

RÉVISION DE L'ORDONNANCE SUR LA FORMATION FORESTIER(ÈRE)-BÛCHERON(NE)

Ce que les formatrices et formateurs doivent savoir

10

PROMOTION DE LA SANTÉ

11

ACTUALITÉS & BRÈVES

12

LES 30 ANS DE CODOC – LE CARTOON DE TOMZ

COUVERTURE

Kevin Ebnöther et Nils Schönenberger.
Photo : Brigitt Hunziker Kempf

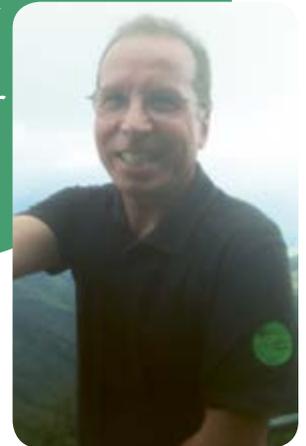


Le forestier-bûcheron et cinéaste David Henzmann a retrouvé la branche forestière. Depuis une année, un nombre croissant d'entreprises utilisent l'application de saisie des heures **ForstControl**.
En savoir plus : → forstcontrol.ch

SELFIE DE LA FORÊT BRUMEUSE

«Es-tu en forêt pour travailler?
Tiens-toi prêt à surfer!»

Claudio Casati, 1965,
garde forestier, Service forestier
du 5^e arrondissement (TI),
responsable du secteur
Monte Brè depuis 1995

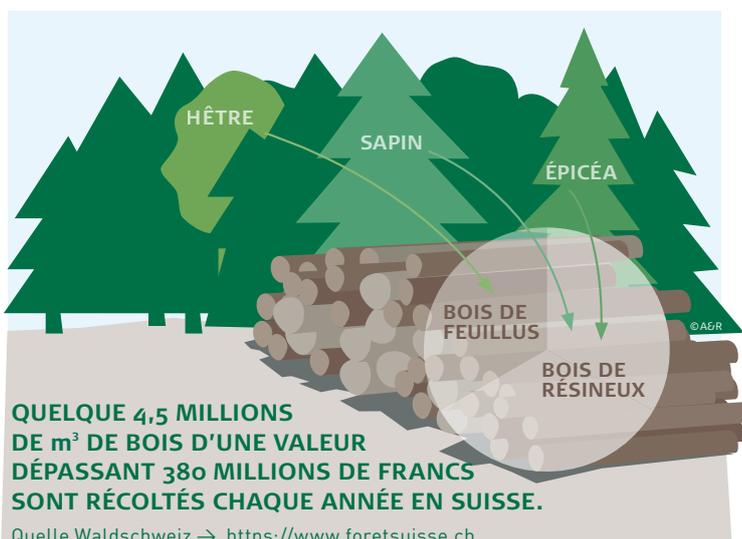


(Photo mise à disposition)

Exposition spéciale «Rendez-vous Forst, Forêt, Foresta»

L'exposition spéciale présentée à la Foire de Lucerne s'est révélée une fois de plus être un lieu de rencontre apprécié. L'accent a été mis sur l'utilisation du câble-grue. Cet événement a été réalisé par Codoc en collaboration avec 15 autres organisations.

→ bit.do/exposition-speciale



COORDINATION ÉQUILIBRE : AVION



Position de départ :

- Debout, le poids du corps sur une jambe.

Exécution :

- Incliner lentement le torse vers l'avant tout en levant la jambe libre vers l'arrière – ne pas dépasser la parallèle au sol (1).
- Le torse reste le plus droit possible.
- Variante : pencher légèrement tout le corps sur le côté (2).

Nombre de répétitions : 5x par côté.

But de l'exercice :

- Entraîner l'équilibre et renforcer la musculature du tronc.

FORMATION EN ENTREPRISE

Deux maîtres mais une même vision de formateur

Mickaël Wille,
et Daniel Métraux, de l'entreprise forestière vaudoise du même nom, emploient
tous deux des apprentis. Ils s'entretiennent de leur fonction et



d'apprentissage, de leur rôle

du Service forestier du Locle/de La Chaux-de-Fonds,
de son évolution.

Mickaël Wille travaille au Service forestier du Locle/de Chaux-de-Fonds, dans le canton de Neuchâtel, Daniel Métraux au sein de l'entreprise familiale Métraux Entreprise Forestière, sise à Savigny, dans le canton de Vaud. Près de 100 kilomètres séparent ces bûcherons-forestiers, qui ne se sont jamais croisés. Pourtant, ils partagent le même goût pour leur métier et pour leur rôle de maître d'apprentissage. Une double casquette qu'ils revendiquent et portent avec bonheur. «Ce qui m'a motivé à devenir formateur, c'est avant tout une envie de transmettre et d'échanger», précise Daniel Métraux qui, à 52 ans, forme des apprentis depuis près d'un quart de siècle. Des propos corroborés par Mickaël Wille, 40 ans, qui endosse cette fonction depuis 2005 : «Cela m'est un peu tombé dessus par hasard, car nous étions deux employés pour trois apprentis au Service forestier du Locle. Une nécessité qui est vite devenue un plaisir. J'ai toujours pris mon rôle très à cœur, car il est important pour moi de communiquer mon amour de cette profession comme de la forêt, un monde à lui tout seul. Je me dois d'être un exemple pour mes apprentis, de les pousser à aller toujours plus loin, tout en assurant leur sécurité.»

«CE QUI M'A MOTIVÉ À DEVENIR FORMATEUR, C'EST AVANT TOUT UNE ENVIE DE TRANSMETTRE ET D'ÉCHANGER.» Daniel Métraux

La fierté du formateur Les deux hommes s'accordent également sur les avantages qu'ils retirent de cette relation avec leurs apprentis. «La formation de ces jeunes dynamise l'entreprise, ce qui est important dans une activité où l'on devient vite vieux», souligne Daniel Métraux, qui est sur le terrain deux jours par semaine et s'occupe le reste du temps de l'administration, dont celle liée à ses deux apprentis. «Et puis ils nous rendent attentifs aux nouvelles normes, en constante évolution, et aux évolutions techniques. C'est toujours une joie de

Daniel Métraux (à droite)
et l'apprenti David Bongard
(Photo mise à disposition)

les accompagner jusqu'au bout de leur apprentissage et de participer à leur réussite professionnelle.» Mickaël Wille, qui évolue donc dans le secteur public, ne dit pas le contraire : «Après trois ans, c'est une grande fierté de les voir obtenir leur CFC. Croyez-moi, grâce aux échanges que l'on a avec ces adolescents qui deviennent des hommes ou des femmes au terme de leur apprentissage, on reçoit beaucoup en retour. Et c'est très gratifiant de les voir s'épanouir.»

«JE ME DOIS D'ÊTRE UN EXEMPLE POUR MES APPRENTIS, DE LES POUSSER À ALLER TOUJOURS PLUS LOIN...» Mickaël Wille

Des apprentis toujours motivés Une forêt de louanges au-dessus de laquelle planent quand même parfois quelques nuages. «Il se peut qu'il y ait des problèmes avec un apprenti», avoue Mickaël Wille. «Qu'ils soient d'ordre technique, théorique ou même privé, on trouve cependant toujours des solutions (démonstrations, explications, discussions, etc.) pour les résoudre.» Daniel Métraux évoque même de possibles antagonismes. «Il peut y avoir de petits conflits quand le boulot n'est pas bien fait, mais les apprentis ne sont globalement ni plus mauvais ni moins motivés qu'à l'époque, même si, parfois, ils peinent à prendre la mesure des travaux plus pointus, comme ceux liés à la biodiversité, préférant couper du bois et avoir de belles machines entre les mains, assure-t-il. Non, ce qui change vraiment beaucoup par rapport à l'époque et qui est récurrent, c'est que beaucoup de familles de ces jeunes qui ont entre 16 et 20 ans sont éclatées, ce qui complique les contacts avec elles. Je joue d'ailleurs de temps en temps autant le père de substitution que l'assistant social. Cela dit, comme on a des liens étroits avec le centre de formation, où j'ai eu l'occasion de donner des cours, on trouve toujours des issues. En plus, on peut s'appuyer, si nécessaire, sur le commissaire d'apprentissage.»

Mickaël Wille, qui peut compter sur le soutien de ses collègues et de ses supérieurs en cas de soucis, confie pour sa part ne pas avoir de difficultés à communiquer avec les parents des bûcherons-forestiers en devenir. Des apprentis qu'il juge motivés. «Ils manquent parfois de mordant au début, mais la motivation arrive rapidement, sans quoi on ne peut pas exercer ce métier», constate-t-il.



Une lacune pédagogique? À une époque où il faut travailler vite pour compenser un prix du bois relativement bas, est-ce facile de gérer sa carrière et celle de son protégé? «Il est parfois difficile de jongler entre les apprentis de première année et le travail, mais cela fait partie du jeu, répond Mickaël Wille. On a d'ailleurs coutume de dire qu'un apprenti coûte en première année, qu'il a un bilan neutre en deuxième année, puis qu'il rapporte en troisième année. Mais à tous les stades, il est capital de ne jamais négliger l'aspect sécuritaire.» «Ce n'est clairement pas un moyen de gagner de l'argent!» renchérit Daniel Métraux.

«IL EST PARFOIS DIFFICILE DE JONGLER ENTRE LES APPRENTIS DE PREMIÈRE ANNÉE ET LE TRAVAIL» Mickaël Wille

Estiment-ils, en outre, que leur formation de maître d'apprentissage est suffisante? «Ayant fait celle de contremaître, je pense que c'est une excellente base», répond Daniel Métraux. «En revanche, un bûcheron-forestier qui ne fait que les cinq jours obligatoires de formation risque d'avoir quelques lacunes, surtout d'un point de vue pédagogique.» Mickaël Wille, lui, se sent malgré tout très à l'aise, «d'autant qu'avec le temps et l'expérience, cela devient plus facile. Mais si un cours pédagogique existait, je serais motivé à le faire.» Dont acte.

Frédéric Rein

Michaël Wille et l'apprentie Mathilde Duvoisin
(Photo mise à disposition)



BREF ENTRETIEN

À quoi ressemble un bon formateur ou une bonne formatrice?



Kevin Ebnöther (3^e année d'apprentissage, deuxième formation), Nüesch & Ammann Entreprise forestière à Eschenbach :

«Il est important que mon formateur ait une méthode de travail et qu'il se comporte correctement avec son équipe. En ce qui me concerne, j'apprécie aussi qu'on me dise clairement ce qui est bon et ce qui n'est pas bon dans mon travail.»



Timo Tantanini (3^e année d'apprentissage) et Simon Graf (2^e année d'apprentissage), apprentis au triage forestier de Rafz (ZH) :

«On sent bien si le formateur aime travailler avec des jeunes. C'est important pour nous de recevoir de bonnes instructions. Lorsque nous parvenons ensuite à effectuer correctement notre travail, c'est très motivant. Notre formateur est tolérant, nous avons le droit de commettre des erreurs. Comme il le dit : les erreurs sont là pour apprendre.»

Interview et photos par Brigitt Hunziker Kempf

INTERVIEW

Les défis des enseignants dans les classes menant au CFC

Avec le temps, le métier de formateur spécialisé a évolué. Nous avons demandé à deux d'entre eux de nous donner leur point de vue sur la question.

Yvan Flückiger, contremaître et enseignant depuis 2016 au Centre de formation des métiers de la terre et de la nature à Grangeneuve (FR)

Aujourd'hui, quel est votre plus grand défi en tant qu'enseignant?
Parvenir à faire passer le savoir théorique le mieux possible, sachant que les cours professionnels ne sont pas forcément la tasse de thé de mes élèves.



«JE FAIS TOUT POUR TRANSMETTRE MA PASSION À MES ÉLÈVES.»

Comment vous y prenez-vous?

J'essaie de leur faire partager la passion que j'ai pour mon métier, afin qu'elle les anime aussi. Cette envie de transmettre est d'ailleurs ce qui me motive à remplir ce mandat d'enseignement.

Est-ce facile de gérer les différences de niveau au sein d'une même classe?

C'est chaque année un challenge. Mais je trouve toujours des solutions pour éviter que des élèves ne décrochent, notamment face aux calculs professionnels. Quant à ceux qui comprennent vite, pour éviter qu'ils ne s'embêtent, soit je les utilise pour aider leurs camarades, soit je leur donne du travail supplémentaire.

Comment l'enseignement va-t-il évoluer à l'avenir?

L'informatique prend et prendra toujours plus de place, afin de se calquer sur le monde qui nous entoure et évolue rapidement dans ce sens.

Finalement, quelles sont les limites de l'école professionnelle?

Entre l'accumulation des travaux à rendre à l'école et en entreprise, les apprentis de première année ont souvent une lourde charge de travail, qui s'ajoute à une activité très physique.

Ne devrait-on pas améliorer la coopération entre les entreprises et le centre de formation pour éviter ce cumul?

Je ne pense pas, car cela fait partie de la pénibilité du travail propre au monde forestier! Cela dit, la coopération entre ces deux milieux est fantastique. Si un élève peine sur un sujet, je peux appeler son maître d'apprentissage et lui dire ce qu'il peut faire pour l'aider.



Stève Tschanz, garde forestier et enseignant depuis 2017 à l'École des métiers de la terre et de la nature à Cernier (NE)

Pourquoi avoir choisi d'enseigner?

J'apprécie l'interaction avec ces futurs professionnels des métiers forestiers. C'est l'occasion pour moi de leur transmettre l'importance du travail soigné et respectueux.

Comment gérez-vous les différences de niveau au sein d'une même classe?

Je fais en sorte que tous les élèves puissent comprendre la matière et reste à leur disposition pour réexpliquer un sujet non compris. Malheureusement, certains d'entre eux, encore immatures, ne perçoivent pas l'enseignant comme un allié, et refusent d'être aidés. Après, tout le monde prend ses responsabilités, mais je refuse de niveler mes cours vers le bas.

«JE REFUSE LE NIVELLEMENT PAR LE BAS.»

Comment voyez-vous l'avenir de l'enseignement?

Forcément plus technologique. Cependant, je suis opposé à la surutilisation du matériel informatique. Bien qu'il puisse nous simplifier la tâche, n'oublions pas que nous évoluons dans un secteur proche de la nature, et que c'est elle qui nous apporte le meilleur enseignement si l'on parvient à bien la comprendre.

Avez-vous assez de temps pour transmettre vos connaissances?

Oui, je peux traiter chaque sujet en profondeur et, le plus souvent possible, aller à l'extérieur pour observer des cas concrets.

La coopération entre les entreprises et le centre d'enseignement est-elle bonne?

En début d'apprentissage, les formateurs en entreprise sont conviés à une séance d'information, mais j'ai l'impression qu'il pourrait y avoir une plus grande proximité.

Interview par Frédéric Rein

INTERVIEW SUR LES NOUVEAUTÉS APPORTÉES PAR L'ORDONNANCE SUR LA FORMATION

«Maintenir le haut standard de formation»

L'ordonnance sur la formation révisée entre en vigueur en janvier 2020. Quelles sont les implications pour les formateurs?

Entretien avec Erwin Schmid, président de l'Ortra Forêt Suisse.



Erwin Schmid (photo mise à disposition)

«LA PROTECTION DE LA SANTÉ
EST MAINTENANT INTRODUITE DANS
LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES
DES TROIS LIEUX D'ENSEIGNEMENT.»

Pour l'essentiel, quels sont les changements?

En fait, peu de choses changent. Nous disposons déjà d'une très bonne ordonnance sur la formation des apprentis forestiers-bûcherons/forestières-bûcheronnes. Cette filière continuera de former des généralistes et non des spécialistes. Des adaptations sont intervenues par exemple dans l'utilisation des machines telles que le chenillard télécommandé ou les thématiques de l'escalade le long du tronc et de la sécurité antichute. À mentionner également le fait que les régions conservent une grande liberté dans la répartition des cours interentreprises. Par ailleurs, la protection de la santé est maintenant introduite dans les objectifs pédagogiques des trois lieux d'enseignement.

Quelles sont les implications pour les personnes en formation – et pour les formateurs?

Beaucoup de choses restent inchangées. Et cette nouvelle ordonnance n'apporte pas de nouvelles tâches administratives.

Quelles sont les principaux défis pour les formateurs?

Les formateurs sont très importants pour les apprentis. Ils ont en parallèle un rôle d'exemple, ils motivent et reflètent les compétences de professionnels expérimentés – et cela chaque jour! Ils transmettent leur expérience avec efficacité et avec plaisir, ils soutiennent les apprentis au travail – tout cela représente une tâche d'envergure!

De quoi les formateurs ont-ils le plus besoin?

Ils ont surtout besoin du soutien de l'entreprise formatrice. Autrement dit, l'entreprise toute entière doit soutenir leur engagement et accepter d'investir du temps dans la formation des apprentis. À l'Ortra, nous soutenons les formateurs par des informations et nous nous engageons pour coordonner les flux d'informations dans les trois lieux d'apprentissage.

Quels sont vos espoirs pour l'avenir?

Les formateurs de nos apprentis réalisent un travail vraiment formidable. Grâce à eux, notre branche n'a pas de souci en matière de relève et peut compter sur des professionnels compétents, avec une formation initiale solide. Ils resteront indispensables à l'avenir, car les défis pour la forêt et les forestiers ne vont pas diminuer. La forêt multifonctionnelle revêt une importance énorme pour la société, et le changement climatique représente de nouvelles épreuves. C'est pourquoi nous devons absolument maintenir le très bon niveau de formation existant.

Interview par Brigitt Hunziker Kempf

RÉVISION DE L'ORDONNANCE SUR LA FORMATION FORESTIER(ÈRE)-BÛCHERON(NE)

Ce que les formatrices et formateurs doivent savoir

La révision de l'ordonnance et du plan de formation Forestier-bûcheron/Forestière-bûcheronne CFC est maintenant achevée.

Ces deux documents entrent en vigueur au 1.1.2020 (décision du 12.6.2019).

Qu'est-ce qui va évoluer? Qu'est-ce qui ne change pas?

Les apprentis ayant commencé leur formation en août la termineront sur la base de l'ancienne ordonnance et de l'ancien plan de formation. La nouvelle ordonnance s'applique aux apprentissages à partir d'août 2020. Les premiers examens de fin d'apprentissage concernés sont donc ceux de 2023.

Les changements concernent tout d'abord la sélection des candidats apprentis. Le certificat médical n'est plus obligatoire – mais il est toutefois recommandé de continuer à en exiger un. Les entreprises doivent en outre s'assurer soigneusement que la personne intéressée est en mesure de répondre aux exigences corporelles posées par l'apprentissage de forestier-bûcheron/forestière-bûcheronne. En fonction de la situation, il peut être indiqué de recommander des mesures de soutien, par exemple un entraînement de la condition physique.

Ce qu'un forestier-bûcheron/une forestière-bûcheronne doit être capable de faire

L'apprentissage est nouvellement axé sur un profil de qualification comprenant 34 compétences opérationnelles (plan de formation, p. 10). Les objectifs évaluateurs indiquent comment parvenir à ces compétences. La grande partie des objectifs évaluateurs sont maintenus. Les nouveaux objectifs au niveau de l'entreprise sont entre autres les suivants :

- Lire et mettre en œuvre un plan d'organisation et de coupe (a2.1)
- Débarder le bois à l'aide d'une débardeuse (jusqu'à 3 tonnes de poids à vide) (a4.8)
- Présenter le bois dans la zone accessible à la grue à l'aide d'un treuil radiocommandé et mettre la machine en mouvement (a4.9)
- Décrocher les charges sur la place d'empilage (a4.10)
- Réaliser des travaux partiels lors du montage et du démontage de câbles-grues, selon les consignes reçues (a4.12)
- Reconnaître les types de sol les plus importants dans l'entreprise et citer leurs caractéristiques sylvicoles (b1.4)
- Estimer l'évolution naturelle possible du peuplement (b5.4)
- Reconnaître les milieux naturels particuliers en forêt (b7.5)
- Reconnaître quels dégâts surviennent lors de la conduite d'un véhicule sur le sol forestier. Reconnaître dans quelles conditions les véhicules sont autorisés à emprunter les layons de débardage (c4.1–c4.3)
- Connaître les règles de l'ordonnance sur les travaux de construction (OTConst) (d3.1)

- Utiliser et entretenir de petites machines (e3.1–e3.3)
- Assurer sa sécurité lors de travaux forestiers sur des pentes raides présentant des risques de chute; appliquer les techniques de base de l'escalade le long des troncs d'arbre (e5.1–e5.10)
- Établir un plan de secours (f3.2)
- Effectuer des exercices physiques pour se préparer au travail (f4.1)
- Communiquer de façon fiable et adaptée à la situation (g4.1–g4.5)

Certains objectifs évaluateurs ont également été modifiés pour les cours interentreprises. Les CI A et B, moyennant quelques adaptations mineures, restent les mêmes. Le CI C sera examiné et adapté, autant pour la variante treuillage au sol que pour le câble-grue. Les autres CI seront également modifiés, les programmes-cadres concernés seront examinés et adaptés. Le CI G «Protection antichute et bases de l'escalade d'arbres» doit encore être mis sur pied. Le nombre de jours de cours CI est maintenant de 52 pour tous les apprentis. Cela dit, le nombre de jours du CI D «sylviculture et écologie/soins», du CI E «génie forestier» et du CI G peuvent varier selon les régions. L'attribution de notes reste prévue pour les CI A, B, C, D et E.

Le dossier de formation et le rapport de formation sont maintenus

Les apprentis élaborent une documentation de formation (ancien «journal de travail») contrôlée et évaluée par le formateur ou la formatrice en entreprise. Ces derniers continuent également de remettre le rapport de formation à la fin de chaque semestre. De plus, le formateur ou la formatrice évalue les performances de l'apprenti une fois par semestre (= note d'expérience entreprise). En revanche, la note d'expérience pour l'herbier est supprimée. La décision de poursuivre la confection d'un herbier revient aux enseignants des écoles professionnelles.

L'annexe 2 au plan de formation «Mesures d'accompagnement en matière de sécurité au travail et de protection de la santé» a également été révisée. Les entreprises formatrices qui appliquent la solution de branche Forêt peuvent partir du principe qu'elles remplissent les exigences de l'annexe 2.

L'ensemble des modifications apportées à l'ordonnance et au plan de formation sont énumérées dans un document. Ces documents peuvent être téléchargés :

- www.ortra-foret.ch → thèmes → révision de l'ordonnance forestier-bûcheron

Rolf Dürig



COMMENCER SANS ATTENDRE!

La durabilité est une notion bien connue dans la branche forestière. Et cette durabilité vaut aussi pour le principal instrument des forestiers, à savoir leur propre corps. Il est indispensable de traiter son organisme avec attention si on veut le maintenir en forme et en bonne santé. Des documents de soutien ont été préparés dans le cadre du projet «Promotion de la santé des apprenti(e)s forestiers-bûcherons/forestières bûcheronnes», et cela pour les trois lieux de formation (entreprise formatrice, école professionnelle et cours interentreprises). Ils ont pour but de soutenir les forestiers- et forestières dès le début de leurs activités professionnelles en leur indiquant comment prendre soin de leur corps au quotidien en forêt et comment se préparer au travail. Ces produits sont disponibles gratuitement sur le site de Codoc (sauf le manuel et les cartes aide-mémoire) :

→ <http://www.codoc.ch/fr/documents-enseignants/promotion-de-la-sante/elements-du-programme/>

Mais attention : la visite de ce site peut vous influencer et vous donner envie d'adopter les activités proposées! Bien du plaisir dans ces exercices en commun!



P.-S. La promotion de la santé est maintenant un sujet mieux pris en compte par l'ordonnance et le plan de formation (adoption et mise en vigueur par le SEFRI au 1^{er} janvier 2020)!

CODOC



30 ANS DE CODOC

Codoc a vu le jour en 1989 par la création du groupe «Conseillers Forêt» – composé de Walter Jungen, Urs Moser, Daniel Sommer, Brecht Wasser et Gerhard Ziegler – en collaboration avec la Direction fédérale des forêts de l'époque. La promotion de la formation continue et du perfectionnement a fait partie des premières activités de Codoc. Le rôle de centrale de moyens d'enseignement s'est aussi rapidement développé, avec la tâche d'élaborer des documents pédagogiques pour la formation forestière au niveau suisse ou de coordonner ces publications. Depuis, le domaine d'activités de Codoc n'a cessé de s'élargir, notamment par le développement de l'information professionnelle, de la protection de la santé ou de la sécurité au travail pour les personnes sans formation forestière. Codoc réalise également divers mandats pour l'Ortra Forêt Suisse. Depuis 2009, Codoc est rattachée administrativement au Centre forestier de formation de Lyss. La direction stratégique est assurée par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). Pour en savoir plus sur les activités de Codoc :

→ www.codoc.ch

Révision de chapitres du manuel des connaissances professionnelles Codoc a mené une révision complète du chapitre 4 «L'homme et le travail» ainsi que du chapitre 10 «Forêt, chasse et animaux sauvages». Ces deux chapitres sont disponibles depuis septembre sous forme imprimée. Les usagers de versions plus anciennes peuvent commander les nouvelles versions papier gratuitement auprès de Codoc (jusqu'à épuisement du stock). Les prochains chapitres soumis à révision sont «Récolte du bois et cubage», «Sylviculture» et «Écologie». Les actualisations se font sur la base du nouveau plan de formation. La carte aide-mémoire «Sylviculture et écologie» sera également révisée si nécessaire.

Les meilleurs dossiers de travail 2019 Comme le veut la tradition, Codoc a exposé les meilleurs dossiers de formation 2019 à la Foire forestière de Lucerne. Les apprenti(e)s méritant(e)s ont été récompensé(e)s pour leurs remarquables travaux lors d'une cérémonie tenue dans une halle de la Foire. Ils/Elles ont reçu des prix attractifs offerts par diverses organisations et offices forestiers. On trouve aux premiers rangs :

1^{er} rang : Florin Beglinger, Diepoldsau

2^e rang : Julie Guntern, St-Léonard

3^e rang : Francesco Ferriroli, Gordola

4^e rang : Marius Fuchs, Rohrschacherberg

5^e rang : Silvan Feurer, Unterwasser

6^e rang : Alina Müller, Reigoldswil

7^e rang : Dorian Gwénaél Turner, Le Sentier

Pour consulter la liste complète des résultats et d'autres informations :

→ <http://bit.do/dossiers-formation>

Codoc entreprise formatrice Sara Blagojević travaille en tant qu'apprentie employée de commerce CFC depuis début août chez Codoc, qui redevient ainsi entreprise formatrice. L'équipe de Codoc se réjouit d'accueillir cette nouvelle collaboratrice, qui s'est très vite intégrée à l'équipe.



Sara Blagojević (photo mise à disposition)

Succès aux examens Les personnes suivantes ont passé avec succès leurs examens professionnels entre août 2018 et juin 2019 :

Contremaître forestier/forestière :

Thierry Conus, Ayent

Sébastien Dubuis, Aigle

Jean-Samuel Pidoux, Paudex

Conducteur/conductrice d'engins forestiers :

Kevon Bolay, Sévery

Romain Lambert, Châtel-St-Denis

Yvan Riesenmey, Sergey

Thomas Jacotin, Le Solliat

«coup d'pouce» félicite ces nouveaux diplômés et leur souhaite tout le meilleur sur leur trajectoire professionnelle!

ORTRA FORÊT

Formation continue pour instructeur CI D et E

L'Ortra Forêt Suisse a mis sur pied une commission chargée de concevoir une formation pour les instructeurs CI D et E. Il s'agit ainsi d'assurer des offres pratiques répondant aux besoins. L'organe responsable des cours est l'Ortra Forêt. Les cours sont dispensés comme jusqu'ici par un prestataire de formation forestier. Les membres de la commission sont Markus Amhof, Kilian Bader, Rolf Dürig, Fredi Kuster, Hugues Philipona, Walter Schick et Hanspeter Weber, président de la Commission de surveillance des cours interentreprises (CSCI). Des cours de base pour nouveaux instructeurs ainsi que des cours de formation continue pour instructeurs CI D sont prévus en 2020 en collaboration avec le Centre forestier de formation de Lyss.

Enquête : les stratégies des jeunes pour gérer leur temps de mobile

Quelque 95% des 16-25 ans utilisent au moins une stratégie de régulation lorsqu'ils se servent de leur téléphone portable. Près d'un tiers des jeunes se sentent mis sous pression par les jeux en ligne ou les applications qui récompensent une utilisation régulière. Les adolescents réfléchissent plus que les adultes à leur utilisation d'Internet. Ils vivent la connexion permanente comme quelque chose de positif, tout en étant conscients qu'il faut des règles et des limites pour la gérer. Ce sont là quelques-uns des résultats d'une enquête réalisée par la FHNW (Haute École spécialisée de la Suisse du Nord-Ouest), sur mandat de la CFEJ (Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse). Dans le cadre de cette enquête, un millier d'adolescents et près de 400 adultes ont été interrogés. Source : Newsletter Panorama du CSFO, n° 15/2019. Rapport : → <http://bit.do/rapport-jeunes>

Grosse récolte de bois en 2018 en conséquence du bostryche, de la sécheresse et des tempêtes

5,2 millions de mètres cubes de bois ont été récoltés en 2018, soit 11% de plus que l'année précédente. Cette hausse sensible est due avant tout à la prolifération des bostryches, qui ont profité de la sécheresse, et aux dégâts causés par les tempêtes de début 2018. C'est la première fois depuis 2011 que la récolte dépasse 5 millions de mètres cubes. Ces données proviennent de la statistique forestière de l'Office fédéral de la statistique (OFS) et du réseau d'exploitations forestières de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV).

→ <http://bit.do/e8Hf6>

Dix règles vitales pour le travail en forêt – vidéo pédagogique pour les exploitations forestières

Une nouvelle vidéo pédagogique soutient les entreprises forestières lors de l'instruction des dix règles vitales du travail en forêt. Une séquence est consacrée à chaque règle, et chacune s'appuie sur des exemples concrets d'accidents qui illustrent les conséquences du non-respect de ces règles. Il est recommandé de visionner la séquence voulue avant de former à la règle, puis de discuter le contenu avec les collaborateurs.

Lien vidéo : → <http://bit.do/film-suva>

IMPRESSUM

Éditeur : Codoc, Coordination et documentation pour la formation forestière

Hardernstrasse 20
CP 339, CH-3250 Lyss
Tél. 032 386 12 45, fax 032 386 12 46,
info@codoc.ch, www.codoc.ch

Rédaction : Eva Holz (ehol),
Brigitte Hunziker Kempf, Rolf Dürig (rd)

Traduction : Philippe Domont

Réalisation graphique : Anex & Roth
Visuelle Gestaltung, Bâle

La prochaine édition de coup d'pouce paraîtra en avril 2020.

Délai de rédaction : 28.2.2020

P. P.

CH- 3250 Lyss
Post CH AG

Avez-vous déménagé? Y a-t-il des erreurs dans votre adresse?
Transmettez-nous, s.v.p., sans tarder votre nouvelle adresse ou les corrections éventuelles
(Codoc : tél. 032 386 12 45, fax 032 386 12 46, info@codoc.ch).

Les nouveaux abonnés sont les bienvenus! coup d'pouce – l'organe
spécialisé de la formation professionnelle forestière – paraît deux fois par an.
Il est envoyé gratuitement aux intéressés.

